



AUCAME
Caen Normandie

ACT'URBA

16 - NOVEMBRE 2017

L'impact potentiel du Brexit en Normandie

Regard prospectif

SOMMAIRE

Méthodologie	5
Le groupe de prospective	5
Le contexte du BREXIT	6
L'impact du BREXIT dépend fortement de l'issue des négociations.....	7
Des interrelations fortes entre le Royaume-Uni et les pays de l'Union européenne.....	8
Les liens entre le Royaume-uni et la Normandie	9
Quelques chiffres de référence	9
L'annonce du BREXIT provoque une baisse de la livre Sterling	10
Des délocalisations croisées d'entreprises entre l'Europe et le Royaume-Uni.....	11
Le transmanche au cœur des échanges franco-britanniques.....	12
De fortes tensions dans le domaine de la pêche.....	13
Des conséquences pratiques sur la vie quotidienne des expatriés	14
L'ouverture des frontières pour les migrants ?.....	15
Incertitude sur les coopérations financées par l'Europe.....	16
Le BREXIT, une opportunité pour la Normandie ?	17
Les enjeux du BREXIT pour la Normandie	18
Les opportunités du BREXIT pour la Normandie.....	19

Directeur de la publication : Patrice Duny
Réalisation & mise en page : AUCAME 2017

Couverture : Pixabay.com

Dans le cadre des travaux de la Vallée de la Seine, l'Agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole, l'AUCAME, a mené un exercice de prospective visant à apprécier l'impact potentiel du BREXIT en Normandie. Le présent document constitue la version intégrale de l'article publié en novembre 2017 dans le « document commun » des 5 agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine sur le thème de l'année : « La Vallée de la Seine XXL – Quel positionnement à l'échelle mondiale, européenne et inter-régionale ? ». Cette étude a été diffusée lors de la 3^{ème} rencontre des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine qui s'est tenue au Havre, au Carré des Docks, le 28 novembre 2017*.



Vallée de la Seine

A l'origine, ce projet est né du constat qu'un an après le référendum, peu d'acteurs s'étaient vraiment posés la question des conséquences du BREXIT sur la France en général et sur la Normandie en particulier. L'AUCAME a donc souhaité constituer un groupe de prospective associant des personnes françaises et britanniques d'horizons très divers pour explorer le sujet.

Les réflexions ont permis de cerner les éléments de contexte de la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne et d'identifier les enjeux et les

opportunités du BREXIT pour la Normandie. La démarche et les conclusions ont été présentées lors de la 38^e rencontre de la FNAU** traitant de « L'Europe, des lieux et des liens – Construire l'Europe par les territoires » et qui s'est tenue à Strasbourg les 8, 9 et 10 novembre 2017. Exposées par Patrice DUNY, directeur de l'AUCAME, elles ont contribué à l'animation de l'atelier prospective intitulé « Quelle Europe pour demain ? ».

Cette publication synthétise l'ensemble des réflexions et préconisations du groupe de prospective. Elle met en lumière les questions posées aujourd'hui par le BREXIT et suggère des orientations pour faire face, de façon « proactive », aux incertitudes qui pèsent sur l'avenir des relations entre la Normandie et le Royaume-Uni.

* Le thème de la rencontre s'intitulait « La Vallée de la Seine XXL, un corridor d'envergure européenne et mondiale ».

** FNAU : Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme.

***L'AUCAME tient à remercier chaleureusement les personnes
qui se sont investies dans cet exercice de prospective,
en particulier :***

Nathalie AUBOURG (Normandie Université),
Romain BAIL (Ouistreham – Riva-Bella, Maire),
Rodolphe BENOÎT (XPO),
Bruno BISSON (Préfecture de Normandie),
Sébastien BOURDIN (Ecole de Management de Normandie),
Greg et MG BRIARTY (retraités),
Benoît CAVAROS (Ports Normands Associés),
Paul CHANDELIER (Calvados Tourisme, Président),
Lesley COUTTS (traductrice),
Christian FLEURY (Université de Caen Normandie),
Laurent GALY (Crédit Agricole BRITLINE),
Adèle GENESTAR (Pôle Métropolitain Caen Normandie Métropole),
Maryline HAIZE-HAGRON (aéroports de Caen-Carpique et Deauville-Normandie),
Laura HELEINE (Région Normandie),
Bruno HITIER (Ouistreham – Riva-Bella, 1er adjoint),
Philippe HUGO (Région Normandie),
Alexandre LAVISSIERE (Ecole de Management de Normandie),
Marc LEVY (Amicale culturelle européenne),
Christophe MATTHIEU (Brittany Ferries),
Samy MAWENE (Les Jeunes Pousses),
Patrice NAROSNY (Brittany Ferries),
Suzanne PEARCE (Suzanne in France),
Florent SAINT-MARTIN (Communauté de l'Agglomération Havraise, Vice-président),
Stéphane SIMONNET (Histo Facto),
Ken TATHAM (retraité et ancien Maire).

Le groupe de prospective

Pour apprécier l'impact potentiel du BREXIT en Normandie, l'AUCAME a constitué un groupe de prospective d'une vingtaine de personnes, françaises et britanniques, choisies en fonction de leurs activités et des liens qu'elles entretiennent avec le Royaume-Uni. Sur les 65 personnes sollicitées en amont, 25 ont accepté de s'engager dans la démarche, en participant à une ou deux séances de travail selon leur disponibilité.

D'un point de vue pratique, le groupe de prospective s'est réuni 2 fois, les 5 et 19 septembre 2017, à la Grange aux Dîmes de Ouistreham – Riva-Bella (Calvados). Le lieu a été choisi pour faire écho au projet de création du Centre des Relations Franco-Britanniques sur le territoire de la commune. Implanté en bord de mer face à la plage du Débarquement Sword Beach, cet espace traitera des relations entre la France et le Royaume-Uni à travers les siècles. Le BREXIT s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Symboliquement, ce musée historique sera inauguré en 2019 à l'occasion du 75^{ème} anniversaire du Débarquement.

Dans sa composition, le groupe de prospective a réuni des acteurs professionnels et des personnes privées de tous horizons, une diversité qui a permis de croiser les regards et d'envisager le BREXIT sous toutes ses facettes. Les 2 séances ont été organisées par l'agence d'urbanisme et animées par Sophie BARBOT, consultante à ICEM Projets.

La méthode adoptée est celle du forum d'expression où chacun a pu partager ses idées et ses points de vue en toute liberté, sans être interrompu par les autres membres du groupe. Cet exercice d'intelligence collective conduit à des appréciations et des visions différenciées dont la complémentarité permet de mieux percevoir les grands enjeux et les impacts possibles du BREXIT pour la Normandie. Les conclusions, « à dire d'acteurs », sont donc le fruit d'un travail participatif.

Concrètement, la première séance a été consacrée aux questions que soulève aujourd'hui le BREXIT et aux enjeux qu'il pose pour l'avenir de la Normandie. Trois domaines ont été explorés : l'économie et les finances, les Britanniques en France et les Français en Grande-Bretagne. Les réflexions ont permis d'identifier les facteurs clefs susceptibles d'influer et les processus induits qu'ils pourraient enclencher. Les membres du groupe ont été interrogés lors de la deuxième séance sur les signaux d'ores et déjà perceptibles et sur ceux qui semblent s'esquisser aujourd'hui. Les processus potentiels ont été formalisés et analysés par grandes thématiques : économie générale, négociation du BREXIT et des accords commerciaux, aides et programmes européens, mobilité des personnes et vie sur le territoire. Source d'inquiétude, le BREXIT peut également apparaître comme une opportunité pour la Normandie. Répartis en sous-groupes, les participants ont pu conclure l'exercice de prospective en proposant des pistes favorables pour l'avenir de la région et des relations franco-britanniques.

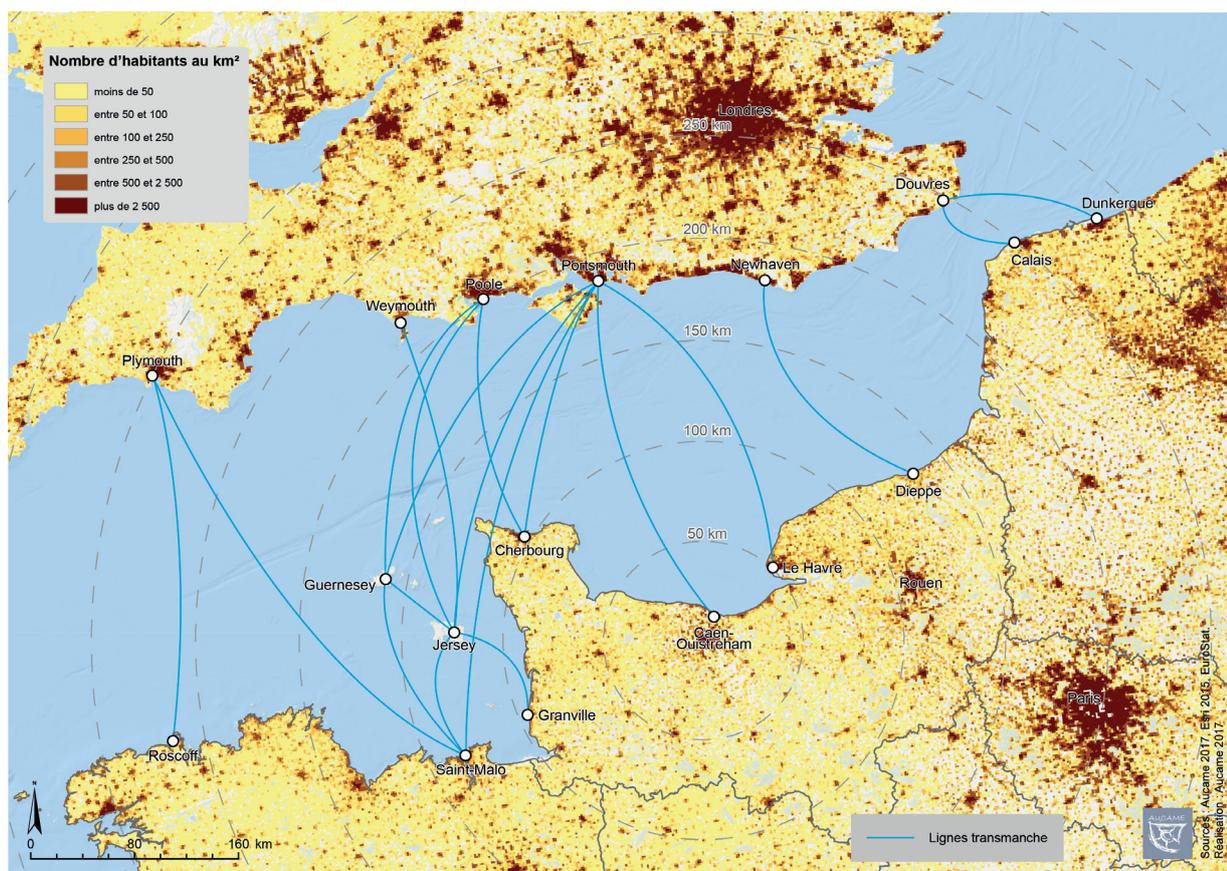
Les réflexions et les échanges ont duré au total 5 heures. Près de 130 prises de paroles successives ont été recensées lors des 2 séances du groupe de prospective.

LE CONTEXTE DU BREXIT

VERBATIM : « Les Anglais ont une vraie volonté d'être insulaires et ne tolèrent pas l'ingérence d'une autorité extérieure dans l'organisation de leur quotidien. »

Consultés par référendum le 23 juin 2016, les Britanniques ont souhaité à 51,9 % des voix la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne (UE)*. Le Parlement britannique a ratifié ce « British Exit » ou BREXIT le 8 février 2017 en adoptant le projet de loi autorisant ce retrait. Activant l'article 50 du Traité de Lisbonne, le gouvernement de Theresa MAY a lancé la procédure officielle de divorce le 29 mars 2017, la séparation effective devant intervenir le 29 mars 2019 à 23h00, juste avant les élections du Parlement européen en mai ou juin 2019.

Les Britanniques évoquent plusieurs raisons pour justifier cette rupture inédite dans l'histoire de l'UE : restaurer la souveraineté nationale, contrôler l'immigration, s'affranchir des régulations de Bruxelles, commercer librement avec le Monde... En quittant l'UE, le Royaume-Uni vise une plus grande autonomie politique et économique du pays, de façon à mieux maîtriser et orienter son avenir. Dans tous les cas, ce départ révèle une crise existentielle profonde de l'Europe et interroge sur le sens et les perspectives du projet européen.



* Le Royaume-Uni a adhéré à l'Union Européenne en 1973. Le choix a été ratifié par référendum en 1975 (67 % de voix favorables).

L'IMPACT DU BREXIT DÉPEND FORTEMENT DE L'ISSUE DES NÉGOCIATIONS

VERBATIM : « Le BREXIT est inédit en Europe. Va-t-il faire boule de neige et amorcer une dislocation européenne ? »



Les conditions de sortie font aujourd'hui l'objet d'âpres discussions entre Bruxelles et le Royaume-Uni. Côté Europe, l'objectif est de limiter les risques de contagion du BREXIT au sein de l'Union en affichant une position ferme à l'égard du Royaume-Uni. Côté britannique, le but est de négocier un départ le plus avantageux possible et donc d'obtenir des concessions auprès de l'UE. Prérequis aux négociations économiques, plusieurs sujets sont sensibles, en particulier la question de la frontière nord-irlandaise, le sort des expatriés européens au Royaume-Uni et des Britanniques dans l'UE et le règlement de la facture pour solde de tout compte à l'Europe dont le montant financier pourrait s'élever à 100 milliards d'Euros.

Les résultats des négociations sont à ce jour difficiles à anticiper, mais 4 scénarios semblent d'ores et déjà se dessiner : une sortie sans accord de l'UE, un « hard BREXIT » conduisant à des accords de libre-échange avec l'Europe, un BREXIT « intermédiaire » marqué par l'instauration de barrières douanières et un « Soft BREXIT » où le Royaume-Uni continuerait de participer au marché unique. Une remise en cause pure et simple du BREXIT suite à un nouveau référendum constituerait un 5^{ème} scénario, mais la détermination du gouvernement britannique, face à la fermeté de Bruxelles, rend peu probable cette éventualité. Au final, l'impact du BREXIT en Europe et au Royaume-Uni va fortement dépendre des conditions de négociations auxquelles Bruxelles et Londres vont aboutir d'ici 2019...

Sur le plan démographique, le Royaume-Uni compte 65,3 millions d'habitants en 2016, soit 12 % de la population de l'UE. Il se situe au 3^{ème} rang des 28 États membres, juste derrière la France. Sur le plan économique, le Royaume-Uni est le 5^{ème} pays du monde en termes de PIB, devançant la France. Les Britanniques génèrent 16 % de la richesse créée au sein de l'UE, plaçant le pays au 2^{ème} rang parmi les États membres. Le départ de cette grande puissance économique va peser sur la visibilité de l'Europe au niveau mondial (le poids démographique de l'UE va passer de 7 % en 2017 à 6 % en 2019) et sur les finances de l'Union. En 2014, le Royaume-Uni a en effet versé 11,3 milliards d'Euros à l'UE, soit 10 % des contributions totales. Le pays est le 4^{ème} contributeur, sachant qu'il bénéficie d'un rabais*, négocié en 1979 par Margaret THATCHER, pour que le pays ne soit pas trop déficitaire vis-à-vis de l'Europe. En 2014, Londres verse plus qu'elle ne reçoit, mais son solde net reste globalement limité (0,23 % de son revenu national brut, soit le 10^{ème} rang parmi les 28 États membres). Le retrait du Royaume-Uni va sans doute générer des coupes budgétaires dans les aides européennes et conduire à accroître les contributions budgétaires de certains membres pour combler le manque à gagner et préserver la solidarité entre les États. Il peut également conduire à refonder les politiques européennes, en particulier la Politique Agricole Commune qui subirait un manque à gagner de 3 milliards d'Euros après la sortie des Britanniques.

* Ce rabais est supporté majoritairement par la France (1,6 milliard en 2014).

DES INTERRELATIONS FORTES ENTRE LE ROYAUME-UNI ET LES PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE

VERBATIM : « Pour l'économie européenne, comme pour celle du Royaume-Uni, des accords commerciaux devront être trouvés rapidement. »

Sur le territoire européen, le Royaume-Uni est un partenaire majeur qui échange et entretient des liens importants avec l'ensemble des pays, la France occupant une place privilégiée du fait de sa proximité et de son histoire commune avec son voisin d'Outre-Manche. Les interrelations entre la France et le Royaume-Uni sont nombreuses et contribuent au dynamisme et à la prospérité des deux États. Dans ce contexte, l'enjeu du BREXIT est important pour l'avenir des deux pays, l'intérêt de chacun étant de continuer à « se nourrir » l'un et l'autre. Les négociations en cours doivent par conséquent veiller à préserver les liens et la vitalité des économies, des deux côtés de la Manche et de la Mer du Nord, en écartant tout ressentiment et volonté de revanche. Londres et Bruxelles ne semblent pas être dans cet état d'esprit aujourd'hui...

Région frontalière tournée vers le Royaume-Uni, la Normandie est directement concernée par le BREXIT. Les liens sont en effet

historiquement importants entre les Anglais et les Normands, la Manche ayant toujours constitué une passerelle et une zone d'échanges entre l'Angleterre et le Continent. Quelles seront les conséquences du BREXIT pour la Normandie ? L'anticipation est en fait très complexe du fait des imbrications et des nombreux domaines concernés. L'impact va par ailleurs dépendre du résultat des négociations dont les orientations sont difficiles à percevoir. Deux maîtres mots résument le climat du moment : « incertitude » et « inquiétude », les premiers effets du BREXIT étant pour le moment difficilement perceptibles. Les horizons étant « brouillés », la tendance actuelle, largement relayée par les médias, est d'envisager l'avenir avec pessimisme et de considérer le BREXIT comme une « menace ». La réalité est plus nuancée et laisse entrevoir des perspectives potentiellement favorables pour la Normandie.



Quelques chiffres de référence



ÉCHANGES EXTÉRIEURS

- **Exportations (2015) :**
 - 8 % des exportations de la Normandie (3^{ème} rang).
 - 130 entreprises normandes exportatrices.
 - Principaux produits exportés : produits chimiques, parfums et cosmétiques (21 % des ventes) et produits des industries agroalimentaires (18 %).
- **Importations (2015) :**
 - 5 % des importations de la Normandie (8^{ème} rang).
 - 30 entreprises normandes importatrices.
 - Principaux produits importés : produits pétroliers bruts et raffinés (32 %) et produits chimiques, parfums et cosmétiques (16 %).
- **Excédent commercial (2015) :**
930 millions d'Euros.

Source : Douanes.



BRITANNIQUES EN NORMANDIE

- **Immigrés britanniques (2010) :**
 - 8 900 immigrés britanniques.
 - Près de la moitié d'entre eux sont retraités.
 - 12 % sont naturalisés français.
 - 82 % vivent dans l'ouest de la Normandie.

Source : INSEE.



JUMELAGES

- 230 jumelages entre la Normandie et le Royaume-Uni.
- Près de la moitié des jumelages se situent dans le Calvados.

Source : AFCCRE



TOURISME

- **Part des Britanniques dans les nuitées (2016) :**
 - Hôtellerie : 26 %
 - Campings : 26 %
 - Gîtes : 20 %
 - Les Britanniques constituent la 1^{ère} clientèle internationale en Normandie.
 - Leur fréquentation dans les hébergements marchands a baissé de 11 % par rapport à 2015.
- **Trafic transmanche (2016) :**
 - Caen-Ouistreham, Cherbourg, Le Havre et Dieppe : 2 162 000 passagers.
 - La Normandie concentre 14 % du trafic transmanche total de passagers.
- **Résidences secondaires (2015) :**
 - 6 300 résidences secondaires détenues par des Britanniques, soit 62 % du parc étranger.
- **Internet (2016) – Réseaux sociaux (2017) :**
 - 495 000 visites sur le site anglais du Comité Régional de Tourisme (CRT) de Normandie.
 - 63 000 fans sur Facebook UK « Normandie Tourisme ».
 - 2 800 followers sur Twitter UK « @Normandie ».

Source : Comité Régional de Tourisme de Normandie.

L'ANNONCE DU BREXIT PROVOQUE UNE BAISSÉ DE LA LIVRE STERLING

VERBATIM : « Une baisse forte et durable de la Livre est peu probable. Les premiers effets sont négatifs, mais tout devrait se rééquilibrer au fil du temps. »

Sur le plan économique, l'annonce du BREXIT a provoqué une baisse de la Livre Sterling vis-à-vis du Dollar et de l'Euro dont la poursuite va dépendre des perspectives et de la confiance qu'accordent les marchés financiers à l'avenir de l'économie britannique. Ce recul de la monnaie britannique est favorable pour la compétitivité anglaise, mais aussi source d'inflation au Royaume-Uni du fait du surenchérissement du prix des importations. Côté français, une baisse durable de la Livre aurait un impact négatif sur les ventes vers le marché britannique et affecterait par conséquent l'activité des entreprises normandes exportatrices. Dans le transmanche, le recul de la devise anglaise crée un effet « ciseau » pour une compagnie comme Brittany Ferries, les passagers britanniques payant leurs traversées et leurs consommations à bord en Livres, alors que les salariés de l'armateur sont principalement rémunérés en Euros. La parité entre les deux monnaies pourrait se rééquilibrer au fil du temps, une fois le choc du BREXIT absorbé.

Conformément à l'article 50 du Traité de Lisbonne, la sortie du Royaume-Uni de l'UE va générer un retrait du marché unique et de l'union douanière et une renégociation de nombreux accords avec ses pays partenaires. Si l'appartenance au premier marché mondial que constitue l'UE facilite les échanges commerciaux, Londres pourrait signer ses propres accords avec des pays extérieurs en pleine croissance comme la Chine, l'Inde et les pays émergents d'Asie et d'Amérique du Sud. Elle pourrait renforcer ses liens avec les pays du Commonwealth qui verraient là une opportunité pour pénétrer le marché européen en faisant du Royaume-Uni un « cheval de Troie » et pour ce dernier une source de création de valeur ajoutée. Sur le plan commercial, si les négociations sur le BREXIT ne parviennent pas à un accord avec l'UE, les conséquences conduiraient à un rétablis-

ment des contrôles et des formalités douanières aux frontières, et une complexification des processus pour importer et exporter des marchandises. Le gouvernement britannique semble privilégier la voie d'un modèle spécifique s'affranchissant des accords privilégiés existants et basé sur la négociation d'accords bilatéraux globaux ou sectoriels et de reconnaissance mutuelle. La définition des règles étant déterminante pour le développement des échanges, il importe d'engager les négociations sans attendre celles de l'UE pour être proactif, pérenniser et renforcer les relations commerciales des deux côtés du Channel.

DES DÉLOCALISATIONS CROISÉES D'ENTREPRISES ENTRE L'EUROPE ET LE ROYAUME-UNI

VERBATIM : « Les liaisons aériennes entre la Normandie et le Royaume-Uni sont furtives. Le tunnel sous la Manche est très efficient. »

L'une des tentations des Britanniques pourrait être de faire du Royaume-Uni un paradis fiscal pour attirer des entreprises, en suscitant par exemple la création de « zones franches portuaires » pour développer le commerce. Ce choix pourrait inciter des entreprises européennes à s'implanter sur le marché britannique pour tirer profit des avantages financiers conférés, suscitant des délocalisations d'entreprises vers le Royaume-Uni. A l'inverse, la volonté de maintenir leur position ou de s'ouvrir sur le marché européen peut conduire certains entrepreneurs britanniques à se délocaliser sur le Continent. Dans le domaine financier, la perte potentielle du « passeport européen » autorisant la vente de services dans toute l'UE pourrait susciter le transfert de nombreux établissements vers des places financières comme Francfort, Paris ou Luxembourg pour conserver un accès au marché unique. Au final, le BREXIT induirait des mouvements d'entreprises dans les deux sens, sans savoir vraiment où se situerait la balance.

Dans le domaine aérien, la négociation du BREXIT peut conduire à une sortie du Royaume-Uni du « ciel unique européen » qui permet aux compagnies basées dans les pays de l'UE de voler sans entrave dans toute l'Europe. Cette perspective peut conduire des compagnies britanniques à s'implanter sur le Continent ou à développer leurs activités commerciales vers des destinations internationales situées en dehors de l'UE. En termes de trafic, la perspective du BREXIT a d'ores et déjà induit une contraction des flux entrants et sortants au Royaume-Uni et entraîné une suspension de certaines lignes franco-britanniques dans les aéroports normands pendant la saison hivernale. Là encore, Londres pourrait adopter une « ligne dure » ou au contraire, à l'instar de la Suisse et de la Norvège, négocier un accès total au marché unique du transport aérien européen. Quoi qu'il en soit, le BREXIT devrait induire un report du trafic aérien normand sur les lignes maritimes transmanche.

The illustration depicts a flight ticket for the route Caen to London/Southend. On the left, a white boarding pass is shown with the text 'BOARDING PASS', 'PARTEZ AVEC flybe.', and 'DE Caen'. A small note at the bottom of the pass reads '*Conditions sur flybe.com'. The central part of the ticket features a night view of the London skyline, including the Big Ben clock tower, with the text 'DESTINATION > Londres / Southend'. A red circular callout bubble contains the text 'LIGNE DIRECTE', 'jusqu'à 5 vols / semaine', 'A partir de 29€99', and 'Aller simple'. The background of the illustration is a stylized landscape with a blue sky, green hills, a yellow path, a wooden bench, and a lighthouse on the right. The text 'Illustration : www.caen.aeroport.fr' is located at the bottom right of the image.

LE TRANSMANCHE AU CŒUR DES ÉCHANGES FRANCO-BRITANNIQUES

VERBATIM : « Il est indispensable de faire du lobbying pour se positionner et préserver les intérêts des lignes périphériques. »

Sur le plan commercial, 40 % des biens échangés entre le Royaume-Uni et l'UE sont transportés par la mer. Le trafic maritime de marchandises avec la France se fait essentiellement par car-ferry : 30 millions de tonnes, soit les trois-quarts des flux par bateau* entre les deux pays. Sur le marché transmanche, une part importante des marchandises transite également par le tunnel sous la Manche qui constitue un axe majeur d'échange commercial entre la France et le Royaume-Uni. En 2015, 60 % des unités de fret ont été transportées par ferry dans le Détroit (Calais et Dunkerque) et 35 % en empruntant le tunnel sous la Manche. Les lignes périphériques de Dieppe à Roscoff ne totalisent donc que 5 % du trafic transmanche de marchandises, une part de marché limitée qui peut donner l'illusion, vu de Paris, que tout se joue dans le Pas-de-Calais. Directement concerné par le BREXIT, le trafic « car-ferry » (ou « Ro-Ro** ») se caractérise par des rotations fréquentes et régulières et des trafics en flux tendus liés à la fluidité de l'activité portuaire et logistique. La réinstauration des frontières douanières pourrait créer des congestions et ralentir l'ensemble de la chaîne logistique du fait des contrôles.



* Les autres échanges maritimes entre la France et le Royaume-Uni concernent des vracs liquides (16 % du tonnage importé et exporté), des vracs secs (5 %), des conteneurs (2 %) et du fret conventionnel (1 %).

** De l'anglais « Roll-on, Roll-off » désignant le transport de véhicules par navire.

Côté passagers, 14,8 millions de personnes ont voyagé par ferry entre la France et le Royaume-Uni en 2016 et 10,6 millions ont emprunté le tunnel sous la Manche. Comme pour les marchandises, le trafic est très concentré dans le Pas-de-Calais, 10 % des passagers transitant par les ports bretons et normands (2,6 millions de passagers, dont 1 million sur la ligne Caen-Ouistreham - Portsmouth, la principale liaison maritime au cœur de la Manche). Dans un contexte de forte concurrence, le BREXIT pourrait impacter le trafic transmanche si la Livre continue de baisser et si la France perd en attractivité aux yeux des Britanniques. Le retour possible du « duty free » sur les lignes ferries assurerait en revanche de nouvelles ressources aux transporteurs maritimes, car les produits sans taxe sont très « rentables » à bord. Il intensifierait cependant le trafic dans le Pas-de-Calais, en particulier celui des « passagers piétons » qui viendraient faire leurs emplettes à la journée. Le « duty free » devrait également attiser la guerre des prix entre les compagnies, les recettes procurées devant permettre de pratiquer des tarifs agressifs. Dans cette compétition, les lignes normandes et bretonnes pourraient en pâtir. A contrario, le renforcement des contrôles frontaliers pourrait être bénéfique pour les lignes périphériques : moins engorgés, les ports de Dieppe à Roscoff garantiraient en effet des « temps d'escale » plus courts et des flux plus fluides que ceux du Pas-de-Calais, un avantage comparatif certain.



DE FORTES TENSIONS DANS LE DOMAINE DE LA PÊCHE

VERBATIM : « La question de la pêche est la première conséquence du BREXIT à avoir ému les Normands, parce qu'elle a ranimé un contentieux ancien. »

Dans le domaine de la pêche, le Royaume-Uni souhaite quitter la Convention de Londres, signée en 1964, pour retrouver le contrôle exclusif des droits de pêche à proximité des côtes britanniques. En interdisant l'accès à ses eaux territoriales, le gouvernement britannique priverait les pêcheurs européens d'une importante ressource (un tiers des poissons sont pêchés dans les eaux anglaises) et susciterait un afflux de pêcheurs belges ou hollandais sur les côtes normandes. Par ailleurs, les Britanniques ne seraient plus assujettis aux quotas imposés par l'Europe et pourraient pêcher sans limitation du volume. Le retrait potentiel du Royaume-Uni de la politique commune de pêche génère de fortes tensions parmi les pêcheurs normands, certains ports comme Cherbourg pouvant être très impactés. Toutefois, les Britanniques exportant les deux-tiers de leurs produits vers l'UE, l'âpreté des négociations pourrait les desservir et les pousser à assouplir leur position afin d'éviter une fermeture des marchés européens.



DES CONSÉQUENCES PRATIQUES SUR LA VIE QUOTIDIENNE DES EXPATRIÉS

*VERBATIM : « BREXIT ou pas,
les Anglais ont toujours envie d'investir dans l'immobilier en France. »*

Au sein de l'UE, 1,3 million de Britanniques vivent en dehors du Royaume-Uni, les trois premières destinations étant l'Espagne (319 000 ressortissants), l'Irlande (249 000) et la France (171 000). Sur le territoire français, Rhône-Alpes, la Nouvelle Aquitaine, la Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Bretagne sont les régions les plus prisées. Les critères de choix sont avant tout pour les Britanniques l'art de vivre, le climat, le prix de l'immobilier, le coût de la vie, la qualité des services de santé, le niveau bas des taux d'intérêt et la rentabilité de l'immobilier. Proche des côtes anglaises, la Normandie est une région appréciée à la fois pour résider (près de 9 000 immigrés britanniques) ou passer des vacances (6 300 résidences secondaires). Terre d'histoire riche en patrimoine et activités de loisirs, la région est une grande destination touristique pour les Britanniques (1^{ère} clientèle internationale dans les hébergements marchands de Normandie). Cet attrait favorise l'immobilier et l'économie dans le tourisme et les services aux habitants.

Sur le plan immobilier, les effets sont pour le moment contrastés. La perspective du BREXIT incite certains Britanniques à vendre ou à renoncer à leurs projets d'investissement, mais pour d'autres, elle précipite et accélère les projets d'acquisition. Pour le moment, la France reste toujours aussi attractive auprès des Britanniques. A terme, le BREXIT risque cependant d'impacter la vie quotidienne des ressortissants britanniques vivant sur le territoire français. La dépréciation de la Livre Sterling pourrait entraîner une baisse notable des revenus de retraite et, côté santé, la dénonciation des accords bilatéraux entre la France et le Royaume-Uni pourrait affecter la couverture médicale des expatriés britanniques. Les actifs seraient également affectés si un permis de travail était exigé pour pouvoir exercer un emploi, une obligation qui viendrait renforcer la rigidité déjà décriée du marché du travail français. Ces difficultés potentielles poussent aujourd'hui de nombreux Britanniques à demander la naturalisation française, mais le renoncement à la nationalité d'origine n'est pas une panacée. Ces démarches devraient sans doute rester minoritaires parmi les expatriés britanniques.



L'OUVERTURE DES FRONTIÈRES POUR LES MIGRANTS ?

*VERBATIM : « Le sujet des migrants
préoccupe davantage les citoyens que la question des accords commerciaux. »*

L'une des causes principales du BREXIT est le refus de l'immigration, en particulier en provenance des pays de l'Est, des flux auxquels le Royaume-Uni ne peut pas s'opposer en raison de la liberté de circulation au sein de l'UE. Le BREXIT va ainsi permettre aux Britanniques de contrôler les flux migratoires à l'égard du reste du monde, et donc de cibler les métiers et les actifs qu'ils souhaitent embaucher dans leur économie. L'instauration d'un visa de travail pour les ressortissants de l'UE pourrait en revanche freiner l'installation des jeunes Français au Royaume-Uni, surtout en cas de « hard BREXIT » qui pourrait crispier les relations entre les Britanniques et les expatriés sur fond de préférence nationale. Les ressortissants britanniques et européens étant très nombreux de part et d'autre de la Manche et de la Mer du Nord, il est toutefois vraisemblable que le Royaume-Uni et l'UE s'accorderont sur une convention souple de réciprocité en matière de mobilité résidentielle et professionnelle, levant ainsi les entraves à la liberté de déplacement.

Côté immigration, le BREXIT va tendre vraisemblablement les relations entre le Royaume-Uni et la France. L'Hexagone est en effet confronté à un afflux massif de migrants qui convergent vers les ports pour se rendre au Royaume-Uni, dans l'espoir de trouver un travail sur le marché anglais réputé pour son dynamisme et sa souplesse. La remise en cause des accords du Touquet, signés en 2003, pourrait conduire la France à ne plus arrêter les migrants à ses frontières et à les laisser passer de l'autre côté du Channel où les contrôles seraient alors effectués. En levant les barrières, la France apaiserait ses tensions internes, notamment dans les zones portuaires où s'agglomèrent les candidats au passage. Pour les citoyens européens, cette question des migrants est essentielle car elle concerne leur quotidien et ils ne comprendraient pas que le BREXIT puisse ne pas conduire à déplacer la frontière du côté britannique. La crédibilité de l'UE est ici clairement « en jeu ».



INCERTITUDE SUR LES COOPÉRATIONS FINANCÉES PAR L'EUROPE

VERBATIM : « Les négociations politiques doivent conduire la Grande-Bretagne à poursuivre les coopérations et à continuer de les financer. »

Autre sujet d'incertitude, les coopérations et les programmes européens. En matière de recherche et d'innovation, de nombreux programmes de coopération bénéficient en effet de financements européens, dans le cadre notamment d'INTERREG. Les projets engagés risquent d'être affectés par le BREXIT du fait de l'arrêt des programmes européens. Les coopérations devraient cependant se poursuivre, car les économies ont besoin de mutualiser et croiser leurs ressources pour pouvoir se développer. L'intérêt stratégique primera sur le cadrage institutionnel.

Concernant les étudiants, le BREXIT peut conduire le Royaume-Uni à sortir du programme européen ERASMUS et, par voie de conséquence, impacter les échanges universitaires. Si les jeunes Britanniques affectionnent peu la France et privilégient plutôt les pays anglophones pour leurs études, les étudiants français sont en revanche nom-

breux à choisir le Royaume-Uni comme destination. La remise en cause d'ERASMUS Outre-Manche entraînerait la disparition des bourses européennes et la fin de la prise en charge des frais d'inscription qui, au Royaume-Uni, sont très élevés. Le « coup de frein » serait immédiat et aurait pour effet un report des échanges universitaires vers d'autres destinations comme l'Irlande ou les pays scandinaves. Ce scénario paraît finalement peu vraisemblable : à l'instar de la Suisse, le maintien du Royaume-Uni dans le programme ERASMUS paraît plus probable. D'une manière générale, l'annonce du BREXIT a spontanément freiné les jumelages et les échanges scolaires avec le Royaume-Uni, mais cette réaction devrait s'atténuer du fait de l'antériorité et de la force des liens préexistants.



LE BREXIT, UNE OPPORTUNITÉ POUR LA NORMANDIE ?

VERBATIM : « Il ne faut pas focaliser l'attention sur le BREXIT. La vraie question est celle de l'attractivité, notamment touristique, de la Normandie. »

À bien des égards, le BREXIT apparaît comme une « zone d'ombre » pour l'avenir de la Normandie, mais à y regarder de plus près, son impact global ne devrait pas être si important. Les effets sont en effet très contrastés et dépendent très largement de l'issue des négociations. Au final, le choc du BREXIT devrait s'estomper face à la rationalité économique qui devrait l'emporter. Cette vision optimiste ne doit pas conduire cependant au déni des risques et à l'inaction car certains nuages obscurcissent néanmoins l'horizon.

Le véritable enjeu du BREXIT pour la Normandie est avant tout celui de son attractivité, de façon à maintenir et attirer les Britanniques sur le territoire. Le BREXIT constitue ainsi une opportunité pour susciter une mobilisation collective des forces vives du territoire et donner un nouvel élan à la Normandie. La dynamique doit être enclenchée dès maintenant, sans attendre l'impulsion des décideurs politiques locaux et l'issue des négociations. La stratégie doit conduire par conséquent à **valoriser nos atouts**, en activant tous les leviers possibles de façon à **saisir les opportunités** que suscite le BREXIT.

La proximité de la Normandie et de la Grande-Bretagne constitue un premier atout : en s'appuyant sur ses ports, la région peut prétendre à devenir une vraie **porte d'entrée maritime** du Royaume-Uni sur le Continent, loin de l'engorgement du détroit maritime de Douvres et Calais. La priorité doit être mise sur le **tourisme** en privilégiant l'accueil et, de façon continue, une offre adaptée aux besoins des Britanniques. Région agro-industrielle, maritime et portuaire, la Normandie dispose de **ressources productives et logistiques** pour approvisionner et alimenter le marché britannique et par là même « booster » ses exportations. L'instauration éventuelle de barrières douanières et de contrôles aux frontières peut par ailleurs susciter le développement de métiers dans le domaine de la **logistique**, avec des créations d'emplois à la clef. La **qualité de vie** constitue un autre atout pour attirer les Britanniques en Normandie, des aménités qu'il convient de préserver et valoriser pour maintenir et renforcer les liens avec le Royaume-Uni.

Le mot de la fin revient à l'un des membres du groupe de prospective : « **le BREXIT ne nous arrêtera pas !** ».



LES ENJEUX DU BREXIT POUR LA NORMANDIE

VERBATIM : « L'important est que les Anglais continuent à avoir envie de venir en Normandie. »

A la fin de la 1ère séance, des « post-it » ont été distribués aux participants afin qu'ils puissent exprimer leur ressenti sur les enjeux du BREXIT pour la Normandie. Les membres du groupe ont défini les enjeux sous la forme d'une phrase ou en se contentant de mentionner les grandes thématiques concernées.

Les enjeux formulés sont intégralement repris ci-dessous.

ATTRACTIVITÉ (8 mentions)

- Malgré le BREXIT, réussir à maintenir, voire à renforcer, l'attractivité de la Normandie
- Renforcer l'attractivité normande au regard de notre histoire commune avec le Royaume-Uni (culture et tourisme)
- Attractivité de la France pour les Britanniques
- Opportunité pour réfléchir à l'attractivité de la Normandie vis-à-vis du Royaume-Uni
- Attractivité de la Normandie pour les Britanniques

TOURISME (5 mentions)

- Travailler sur le fond de son attractivité touristique

ÉCHANGES (3 mentions)

- Tourisme et exportations dans les deux sens
- Maintien des échanges
- Les échanges notamment commerciaux : croissance ou recul ?

COOPÉRATIONS (2 mentions)

- Quid du financement des coopérations transmanche post-BREXIT et quels impacts ? INTERREG et après...

- Continuité et développement des coopérations entre le Royaume-Uni et la Normandie

BRITANNIQUES EN NORMANDIE (2 mentions)

- Développer et favoriser l'accueil des familles britanniques
- Véritable intégration des Britanniques en France, sinon départ...

GÉNÉRAL (2 mentions)

- Se préparer (ou non), pour quel atterrissage ?
- La Livre et la tenue de l'économie britannique sont déterminantes pour les flux touristiques et de marchandises

NÉGOCIATION DES ACCORDS (2 mentions)

- La force de l'Union Européenne à gérer le BREXIT et la France à contribuer de façon homogène à la sortie de la Grande-Bretagne (équité entre les régions)
- Peser sur les réflexions stratégiques transmanche face au Pas-de-Calais

DIVERS (2 mentions)

- Promouvoir la « Silver Economy » normande outre-Manche et le « shopping » à Paris
- Créer un lycée international en Normandie

RELATIONS FRANCO-BRITANNIQUES (1 mention)

- Le BREXIT doit nous conduire à réinventer la relation franco-britannique autour d'une culture partagée

ACCESSIBILITÉ (1 mention)

EMPLOI (1 mention)

- Comment maintenir l'emploi normand ?

LES OPPORTUNITÉS DU BREXIT POUR LA NORMANDIE

VERBATIM : « Le BREXIT est un coup de tonnerre pour la Normandie, mais il constitue également une formidable opportunité pour donner un nouvel élan au territoire. »

A la fin de la 2ème séance, les participants se sont mis en « sous-groupes » de 3 personnes pour réfléchir collectivement sur les opportunités qu'offre le BREXIT à la Normandie. Des « post-it » ont été distribués afin de recueillir les idées exprimées et les partager collectivement. L'intégralité des contenus est reproduit ci-dessous.

STRATÉGIE GLOBALE

- Se rassembler sur un projet commun (chasser en meute).
- Il faut d'ores et déjà bâtir une stratégie de développement territorial en direction du Royaume-Uni, sans attendre que les politiques s'en saisissent, ce qui suppose être proactif en construisant une stratégie *bot-tom-up* et non *top-down*.

TOURISME - MARKETING

- Développer un réseau de transport et une offre hôtelière adaptée aux attentes des Anglais (package).
- Développer le tourisme numérique.
- BREXIT, une opportunité pour construire des offres attractives.
- Profiter du BREXIT pour travailler sur une offre touristique unique à destination du public britannique.
- Promouvoir la Normandie auprès des Britanniques en adaptant notre marketing à un public anglophone (et en ne se contentant pas de traduire le marketing français en anglais).
- Prolonger la Vélofrancette en Angleterre (Eurovéloroute).

ÉCHANGES ÉCONOMIQUES

- Profiter de notre proximité avec le Royaume-Uni pour renforcer les échanges économiques.
- La mise en place de barrières douanières pourrait conduire à développer des métiers dans la sphère de la logistique (dédouanement...), avec des créations d'emplois à la clef.
- La fin du ciel européen pourrait être favorable au trafic maritime de passagers.
- La Normandie peut prétendre à devenir une porte d'entrée majeure entre la France et le Royaume-Uni en valorisant son positionnement géographique et ses activités portuaires.

RELATIONS FRANCO-BRITANNIQUES

- BREXIT : occasion de repenser nos relations et nos différences culturelles de façon à mieux connaître nos voisins d'outre-Manche et ainsi mieux les célébrer.
- Diplôme de citoyen normand destiné aux Britanniques.

MIGRANTS

- Endiguer, voire régler la question des migrants en supprimant les accords du Touquet.
- Le BREXIT n'a rien à voir avec la Seconde Guerre mondiale et pourtant nous avons réussi à vivre en amitié avec le peuple allemand.



Illustration : wikipedia

Directeur de publication : Patrice DUNY
Réalisation : Aucame 2017
Mise en page : Aucame
Photographies : Aucame (sauf mention contraire)
Contact : jp.briand@aucame.fr

**Agence d'urbanisme
de Caen Normandie Métropole**
19 avenue Pierre Mendès France - 14000 CAEN
02 31 86 94 00
www.aucame.fr

